

Rapport moral annuel 2015 d'Oikocredit-be scrl fs

Le présent rapport est rédigé en application des articles 95 et 96 du Code des Sociétés.

2015 a été une année de croissance sur différents plans pour Oikocredit Belgique. Tant le nombre de coopérateurs que le capital ont augmenté davantage que les années précédentes. Les relations avec Oikocredit International se sont renforcées. Oikocredit-be est en train de mettre en place une nouvelle stratégie marketing afin d'ancrer sa croissance dans la durabilité. Enfin, le conseil d'administration d'Oikocredit-be s'est renouvelé en profondeur, se renforçant et se rajeunissant.

1. Aperçu des avancées et résultats d'Oikocredit-be scrl fs

Développements d'Oikocredit Belgique

En 2015, l'assemblée générale a élu 6 nouveaux administrateurs. En conséquence, le conseil d'administration a été renouvelé en profondeur : rajeunissement et renforcement le caractérisent. Vincent De Waele a été choisi comme nouveau président de l'organisation, ce qui a engendré une nouvelle dynamique. Avec Bert Kuypers (vice-président) et Jean-Pierre Defoort (gestion financière), il encadre de très près la gestion quotidienne assurée par le directeur, Johan Elsen.

Suite à la décision d'Oikocredit International de débiter des investissements dans des projets d'énergie renouvelable au profit de nos groupes cibles classiques dans des pays en développement, il a été décidé de reprendre en Belgique ce thème de l'énergie renouvelable comme thème central dans la communication et le marketing pour les 5 prochaines années.

Pour le reste, Oikocredit-be scrl a connu une stabilité structurelle. Le prospectus n'a donc subi aucune modification significative.

Oikocredit International

2015 a également été une bonne année pour Oikocredit sur le plan international. Une croissance de 23 % a été réalisée au niveau du portefeuille de financement de développement, qui s'élève ainsi à 900 millions d'euros. En Afrique, les investissements ont connu une croissance de 52% pour atteindre un total de 158 millions d'euros. Les entrées de capitaux ont connu une croissance record nette de 102 millions d'euros, amenant ainsi le capital de la coopérative au-delà du milliard d'euros. Le résultat net s'élève à 15,4 millions d'euros.

En 2015, Oikocredit a consacré 1,7 million d'euros à 140 projets de renforcement des compétences au profit de ses partenaires.

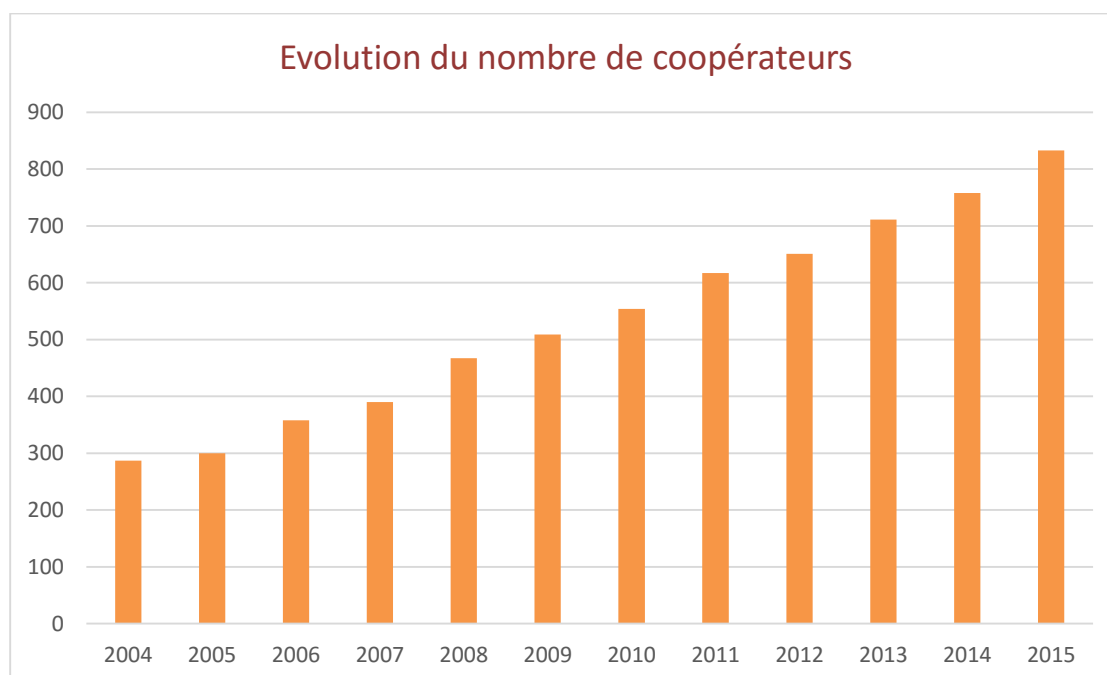
Cette évolution positive au niveau d'Oikocredit International contribue à ce que le profil de risque reste bas pour les investisseurs belges. En outre, nous pouvons à nouveau nous attendre à un dividende de 2% sur nos investissements dans Oikocredit International.

Pour un aperçu détaillé des risques et des mesures prises pour les pallier, nous vous renvoyons à notre [prospectus](#). Vous trouverez des informations plus détaillées sur les résultats d'Oikocredit International dans le [Rapport annuel d'Oikocredit International](#) (en anglais). Par ailleurs, la coopérative n'est pas confrontée à des risques ou incertitudes significatifs.

Saine croissance

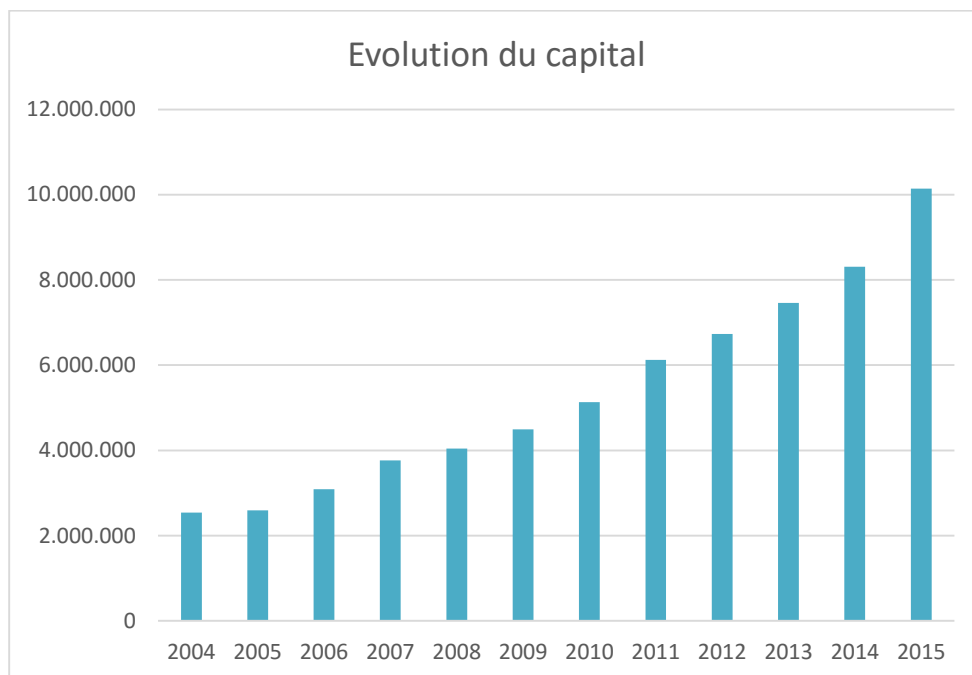
Oikocredit-be scrl a connu une saine croissance sur tous les plans en 2015.

Nous avons pu recruter 83 nouveaux coopérateurs tandis que 8 se retiraient, ce qui porte ainsi le nombre total de coopérateurs à 833.



Bilan

Au niveau financier aussi, Oikocredit-be scrl présente des résultats positifs. De nouvelles parts ont été souscrites pour un montant de 1.947.640 euros tandis que les retraits se sont élevés à 118.578 euros. Le capital souscrit a ainsi augmenté de 22 % pour s'élever à 10.141.413 euros.



Etant donné que le nouveau capital est pratiquement toujours réinvesti immédiatement et totalement en parts d' Oikocredit EDCS U.A., ces investissements ont également crû de 21,21 % pour s'élever à 10.205.618 euros.

Bilan	31-dec-15	31-dec-14	31-dec-13
<u>ACTIF</u>			
Parts dans Oikocredit EDCS U.A. (1)	10.205.618	8.420.000	7.529.194
<i>Croissance v-à-v de l'année précédente</i>	<i>21,20%</i>	<i>11,80%</i>	<i>10,10%</i>
Particip. 4F Eur Fund (Fund for Fair Future) (2)	174.338	174.338	174.338
Parts dans NewB SCE	2000		
Impôts à récupérer	64	174	123
Compte-courant Oikocredit asbl	214		339
Revenus à recevoir	1		87
Charges à reporter	569		157
Liquidités (Belfius)	54.144	52.686	74.610
TOTAL ACTIF	10.436.948	8.649.198	7.780.848
<u>PASSIF</u>			
<i>Capital investi en début d'exercice</i>	<i>8.312.351</i>	<i>7.457.792</i>	<i>6.734.430</i>
<i>Souscription de nouvelles parts</i>	<i>1.947.640</i>	<i>940.534</i>	<i>987.862</i>
<i>Remboursement de parts</i>	<i>-118.578</i>	<i>-85.974</i>	<i>-264.500</i>
Total capital investi en fin d'exercice	10.141.413	8.312.351	7.457.792
<i>Croissance v-à-v de l'année précédente</i>	<i>22,00%</i>	<i>11,50%</i>	<i>10,70%</i>
Réserve légale	26.997	26.997	26.997
Réserve générale	153.293	152.672	168.325
Provision pour impôts	0	0	38104
Compte-courant Oikocredit asbl	0	38.661	
Factures à recevoir (frais à payer)	86	19.580	2.073

Dividende brut à payer (3)	115.159	98.936	87.557
TOTAL PASSIF	10.436.948	8.649.198	7.780.848

Commentaires relatifs au bilan

(1) En 2015, Oikocredit-be a majoré sa **participation dans Oikocredit UA** d'un montant de 1.785.618 (+ 21,21 %) (vs 890.806 € en 2014). Au 31 décembre 2015, le total de cette participation s'élevait à **10.205.618 €**. Par ailleurs, certaines organisations belges telles que Broederlijk Delen investissent directement dans Oikocredit EDCS UA ou Oikocredit International Share Foundation. Le montant total des investissements originaires de Belgique dans Oikocredit s'élevait donc à 10.844.262 € en fin d'exercice.

(2) **4F Fund** est un fonds de placement à obligations développé par Oikocredit dans l'objectif d'une gestion durable de ses propres réserves. En 2011, la gestion du fonds a été transférée à IMS BV, avec maintien des critères de durabilité. En effet, le portefeuille est ciblé sur le 'développement', avec une sélection d'obligations en provenance principalement de pays en développement, de banques de développement et d'entreprises ; ces obligations sont sélectionnées parmi les investissements certifiés éthiquement responsables et durables par Ethibel. Le montant mentionné dans les comptes est la valeur à l'achat au 18 octobre 2007. La valeur nette au 31 décembre 2015 s'élève à 239.190 €, un quasi statut quo par rapport à 2014.

(3) **Dividende**: Il est proposé de distribuer aux coopérateurs un dividende de 1,25% (sur base annuelle) pour l'année 2015. Oikocredit-be reçoit un dividende de 2% d'Oikocredit UA. La différence de 0,75% est nécessaire pour couvrir les frais de fonctionnement. Dans les autres pays, les investisseurs paient une cotisation ou des frais de gestion. Le dividende est calculé sur base mensuelle.

Comptes de résultats

Oikocredit EDCS a à nouveau accordé un dividende de 2% en 2015, ce qui a fait augmenter nos revenus au prorata du capital de parts investi dans Oikocredit EDCS UA : les dividendes reçus s'élèvent à 162.348 euros. Quant aux dépenses, elles se situent en grande partie dans la lignée du budget. Le montant total des charges s'élève à 46.569 euros (vs 59.281 euros en 2014), et le résultat total à 115.779 euros. Les dépenses supplémentaires en 2014 étaient principalement dues à la publication du prospectus.

Un dividende de 1,25 % est attribué aux coopérateurs, soit 115.159 euros, ce qui laisse un résultat positif de 620 € après dividende.

Comptes de résultat	2015	2014	2013
Revenus			
Dividende sur les parts Oikocredit EDCS UA (4)	160.873	142.446	129.167
Revenus financiers	62	119	396
Revenus exceptionnels (5)	1.413		0
TOTAL REVENUS	162.348	142.564	129.563
CHARGES			
Frais généraux	13.748	16.089	15.211
<i>Location bureau</i>	2.410	2.400	1.578
<i>Impressions et fournitures de bureau</i>	1.130	3.818	3.424
<i>Frais informatiques</i>	176	510	1.617
<i>Frais de voyages, rencontres SA et AGM</i>	4.446	6.477	5.630

<i>Frais de fonctionnement</i>	2.307	2.406	2.282
<i>Divers (affiliations, frais de publications légales)</i>	836	478	680
Assurances	797	1.366	1.366
Honoraires (notaire, conseils juridiques, réviseur d'entreprise)	4.613	19.384	1.934
Frais annuels FSMA (7)	2.443	2.500	
Indemnisation frais de promotion Oikocredit-be asbl (6)	26.255	19.000	19.000
Don à Oikocredit-be asbl		38.000	0
provision impôt succession (NL) sur donation		-38.104	0
Frais financiers	289	178	125
Impôts et contributions communaux	868	868	1.068
TOTAL CHARGES	46.569	59.281	38.704
RESULTAT avant impôts	115.779	83.283	90.859
Provision pour impôts	0	0	-81
RESULTAT après impôts	115.779	83.283	90.778
Prélèvement / ajout de/à la réserve générale	-620	15.653	-3.221
Dividende brut (1,25%)	115.159	98.936	87.557

Commentaires relatifs aux comptes annuels

- (4) **Oikocredit UA** distribue, en 2015 aussi, un **dividende** de 2% (sur base annuelle) sur le capital qu'y a investi Oikocredit-be.
- (5) **Revenus exceptionnels 2015**: reprise d'une provision non utilisée.
- (6) **Oikocredit-be asbl** est en charge de la promotion d'Oikocredit-be (promotion, frais de salaires, etc). Oikocredit-be scrl verse à l'asbl une indemnité annuelle à cet effet. En 2015, davantage de frais de promotion ont été conséquemment enregistrés dans l'asbl.
- (7) **FSMA** : Autorité compétente en matière de Services et Marchés financiers

2. Evénements important survenus après la fin de l'année fiscale

Nous n'avons pas reçu communication d'événements importants survenus après la fin de l'année fiscale qui requièrent une mention ou une adaptation des comptes annuels au 31 décembre 2015.

3. Information relative à la recherche et au développement

Pas d'application.

4. Succursales

Oikocredit-be n'a pas de succursales.

5. Justification de continuité

Etant donné les résultats positifs engrangés dans le passé, il n'y a pas d'obligation formelle de justifier les règles d'évaluation, la continuité étant supposée. La coopérative dispose à ce jour d'un capital solide et de liquidités suffisantes pour financer ses activités.

6. Utilisation d'instruments financiers

Les créances et dettes sont contrôlées en interne sur une base ad hoc.

La coopérative n'utilise aucun instrument financier dérivé.

Les participations prises par la coopérative sont reprises dans les actifs financiers immobilisés.

En ce qui concerne les risques (risque de prix, de crédit, de liquidités et de trésorerie), nous renvoyons au prospectus publié, dans lequel figure une description complète des risques susmentionnés ainsi que la politique de la coopérative en la matière.

7. Rapport spécial du Conseil d'administration en application de l'article 661 de la Loi des Sociétés

Nous renvoyons au document annexé dans lequel le Conseil d'administration fait rapport sur la manière dont la coopérative a exercé le contrôle de l'objectif qu'elle a fixé conformément à l'article 661 de la Loi des Sociétés et par lequel il est précisé que les dépenses en matière d'investissements, de frais de fonctionnement et de rémunérations sont affectées à la réalisation de l'objectif social.

Le Conseil d'Administration
Mai 2016

Oikocredit-be – Rue des Tanneurs 165 – 1000 Bruxelles
www.oikocredit.be - jelsen@oikocredit.org - gsm: 0473.837.145